

# NOTICE DOSSIER DE CANDIDATURE :

## PIECES A JOINDRE :

- **Le dossier de candidature** dûment rempli. Vous avez la possibilité de le télécharger sur le site de la mairie, rubrique jeunesse. C'est un document word. Cela vous permet de le renvoyer par mail au service jeunesse. <http://www.mairie-baisieux.fr/>  
☞ *A NE FOURNIR QU'UNE SEULE FOIS DURANT L'ANNEE SCOLAIRE*
- **Les documents obligatoires :**
  - o carte d'identité,
  - o carte vitale, pour votre numéro de sécurité sociale : il doit être le vôtre, non celui du parent.
  - o diplômes (Bafa en cours –les appréciations de stage - ou validé ou équivalence).*☞ TOUS CES DOCUMENTS SONT A FOURNIR EXCLUSIVEMENT EN FORMAT NUMERIQUE PAR MAIL. SI CE N'EST PAS POSSIBLE POUR VOUS : passage en mairie*
  - o Un RIB devra être fourni après recrutement et avant le démarrage du centre. Attention, le RIB doit être à votre nom, il ne peut être celui d'un tiers, même d'un parent. En l'absence de celui-ci, votre salaire ne pourra vous être versé.*☞ A NE FOURNIR QU'UNE SEULE FOIS DURANT L'ANNEE SCOLAIRE, MAIS A FOURNIR TOUS LES ANS*
  - o **La copie des vaccinations DT Polio à jour devra être fournie avant le démarrage du centre.**

**ATTENTION :** ces documents doivent nous être envoyés par mail et en couleur. Si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous pouvez passer en mairie, ils seront scannés. Les documents copie-papier ne sont plus acceptés.

**POUR LES BASILIENS :**  
**un justificatif de domicile de moins de 3 mois**  
**(par défaut, vous serez considéré comme extérieur à la commune)**

## FONCTIONNEMENT

- **Le dossier doit être complet sinon il vous sera retourné.**
- Une priorité au recrutement est donnée aux basiliens diplômés.
- Si vous êtes non-diplômé : vous devez être majeur. Vous ne serez pas prioritaire au recrutement et ne pourrez travailler qu'une période afin de découvrir le métier d'Animateur. Si vous désirez retravailler en centre il vous faudra démarrer votre formation BAFA.
- Une réponse définitive ne pourra vous être donnée qu'une semaine après la fin des périodes d'inscription. En effet, les recrutements se faisant en fonction du nombre d'inscrits, nous ne pouvons vous apporter de réponse plus tôt.

**FINANCEMENT FORMATION :** La Caf propose une aide au financement de la formation (Bafa : de 15 € à 241 € ou jusqu'à 256 € si la formation est centrée sur l'accueil du jeune enfant. Bafd : de 50 € minimum à 250 € maximum selon le reste à charge à payer.) L'aide est limitée aux frais réels engagés et dans la limite des enveloppes disponibles : <http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/partenaires/menu/une-aide-caf-pour-les-jeunes-animateurs>

## COORDONNEES :

Mairie de Baisieux, Service enfance-jeunesse,  
707 rue de la Mairie, 59 780 BAISIEUX

Séverine VERMAST : 03.20.19.19.79  
[servicejeunesse@mairie-baisieux.fr](mailto:servicejeunesse@mairie-baisieux.fr)

DOSSIER A **DEPOSER EN MAIRIE**

OU

**A ENVOYER PAR MAIL :** [servicejeunesse@mairie-baisieux.fr](mailto:servicejeunesse@mairie-baisieux.fr)